



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



# PERFORMA ENVIRONNEMENT



## Transition écologique

Vous souhaitez réduire  
votre impact environnemental  
tout en gagnant en compétitivité ?

**LA CMA VOUS AIDE.**

## **La CMA Auvergne-Rhône-Alpes propose aux entreprises artisanales des conseils sur mesure pour leur permettre d'accélérer leur transition écologique et énergétique.**

Cet accompagnement est l'occasion de faire le point sur votre situation vis à vis des enjeux environnementaux et énergétiques et de bénéficier de conseils pour développer votre entreprise.

Vous pourrez ensuite, sous réserve d'éligibilité, bénéficier d'aides pour financer vos projets.

Grâce aux acteurs publics et à la CMA, le coût de cette prestation est entièrement pris en charge.

### **Exemples de projets éligibles aux dispositifs d'aide**

#### **O Alimentaire**

- équipements frigorifiques
- rénovation des bâtiments
- solaire thermique
- récupération d'eau de pluie
- véhicules à faible émission
- déchets organiques (composteur)

#### **O Bâtiment**

- véhicules à faible émission
- tri des déchets (concasseur, bennes de stockage...)

#### **O Métiers de la réparation**

- logiciels de gestion commerciale
- formation à la réparation de nouveaux objets

→ Pour en savoir plus :  
**[agirpoulatransition.ademe.fr](https://agirpoulatransition.ademe.fr)**

## LES OBJECTIFS

- Avoir une vue d'ensemble des enjeux environnementaux de l'entreprise avec une approche économique.
- Définir les besoins de l'entreprise sur chacun des thèmes suivants : bâtiment, énergie, eau, déchets, matières premières, eau, mobilité, RSE...
- Formuler des pistes d'amélioration.
- Identifier les aides financières mobilisables.
- Proposer un accompagnement sur mesure par un expert de la CMA (énergie, flux, mobilité).

## LES ÉTAPES



- Entretien en présentiel ou en distanciel avec un conseiller CMA (durée de 1h30 à 2h).
- Remise d'un plan d'actions avec des préconisations simples et opérationnelles.
- En fonction des projets, orientation vers :
  - les dispositifs d'aides financières.
  - un accompagnement personnalisé par un conseiller expert de la CMA.
- Entretien pour un suivi à 2 mois.

Soutenu par



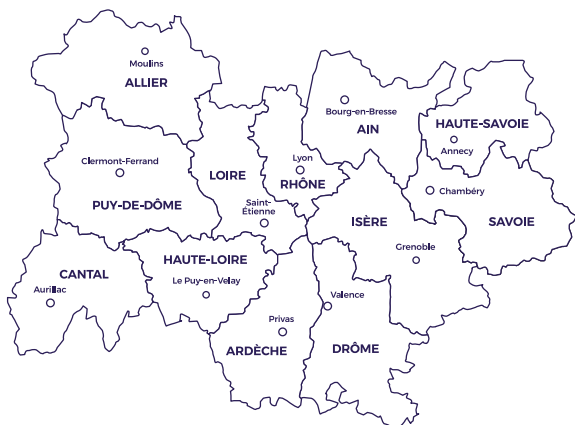
# PERFORMA ENVIRONNEMENT

UN ÉTAT DES LIEUX SUR SITE

UN SUIVI À 2 MOIS

UN DIAGNOSTIC PRIS EN CHARGE À 100 %

DES AIDES FINANCIÈRES SIMPLES À MOBILISER



LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

**vosre partenaire proximité  
expert de tous vos projets**

## AIN

04 74 47 49 00  
cma-ain.fr

## ALLIER

04 70 46 20 20  
cma-allier.fr

## ARDÈCHE

04 75 07 54 00  
cma-ardeche.fr

## CANTAL

04 71 45 65 00  
cma-cantal.fr

## DRÔME

04 75 48 72 00  
cma-drome.fr

## ISÈRE

04 76 70 82 09  
cma-isere.fr

## LOIRE

04 77 92 38 00  
cma-loire.fr

## HAUTE-LOIRE

04 71 02 34 56  
cma-hauteloire.fr

## PUY-DE-DÔME

04 73 31 52 00  
cma-puydedome.fr

## RHÔNE

04 72 43 43 00  
cma-lyon.fr

## SAVOIE

04 79 69 94 00  
cma-savoie.fr

## HAUTE-SAVOIE

04 50 23 92 22  
cma-74.fr